

# OFFRE D'EMPLOI

## 2024-08

Cossé-le-Vivien, commune dynamique de 3 300 habitants engagée dans de nombreux projets, à 20 minutes de Laval, pôle de centralité de la communauté de communes du Pays de Craon, **recrute au sein des RESTAURANTS SCOLAIRES :**

### 1 agent de service et entretien des locaux (H/F)

(À temps non complet, 9.03/35<sup>ème</sup>)

**A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025**

#### Définition du poste :

- Sous la responsabilité du responsable des restaurants scolaires et de la cuisine centrale, vous assurerez le service et le ménage au restaurant scolaire pendant la pause méridienne en période scolaire (Lundis, mardis, jeudis et vendredis). Cette mission s'effectuera en collaboration avec d'autres agents et vous serez accompagné.e au quotidien par le référent de site. Vous assurerez également quelques heures de ménage au sein de l'école élémentaire.

#### Missions principales :

##### => Restaurant scolaire : distribution et service

- Assurer le service des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène ;
- Accompagner les enfants pour la prise des repas ;
- Accompagner les enfants au bien manger (sensibilisation au goût, à l'hygiène, au gaspillage alimentaire)
- Adopter une attitude d'accompagnement auprès des élèves pendant le temps du repas ;
- Repérer les difficultés d'un enfant, intervenir ou en informer la hiérarchie ;
- Appliquer les consignes du projet d'accueil individualisé.

##### => Restaurant scolaire : ménage

- Assurer et participer au nettoyage du restaurant scolaire ;

#### Missions secondaires :

##### => Entretien des locaux : Ecole élémentaire Jean Jaurès

- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes de la responsable en charge de l'entretien des bâtiments communaux ;
- Garantir l'hygiène et la propreté des locaux, du mobilier et du matériel utilisé ;
- Appliquer les procédures de nettoyage et du respect des conditions d'utilisation des produits.

#### Conditions d'emploi :

- Horaire de travail : uniquement les semaines scolaires (11h00-14h00) les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis (2h00)
- Respect des règles d'hygiène et port d'équipements appropriés
- Bruit important et rythme soutenu sur le temps du repas
- Présence obligatoire en période scolaire
- Temps de travail annualisé

**Lieu d'exercice des fonctions :**

- Restaurant scolaire – Rue Jean Jaurès

**Profil recherché :**

- Respect des normes d'hygiène
- Qualité relationnelle
- Avoir un goût pour le travail avec les enfants
- Capacité d'écoute et de gestion des groupes d'enfants
- Langage et ton soignés, adaptés aux enfants et à la hiérarchie
- Capacité d'adaptation
- Disponibilité et ponctualité
- Polyvalence
- Sens du travail en équipe et de l'entraide
- Principe de confidentialité
- Réactivité en cas d'urgence
- Aptitude aux postures liées aux tâches d'entretien ménager
- Connaissance des techniques d'entretien et de désinfection des locaux, manipulation de produits d'entretien

**Grade ouvert :**

- Emploi contractuel de cat. C

**Rémunération et avantages sociaux :**

- Rémunération statutaire ;
- Possibilité de bénéficier du Comité des œuvres sociales (CNAS) ;
- Possibilité de bénéficier de la participation employeur au contrat labellisé prévoyance et/ou mutuelle.

**Poste à pourvoir le : 01/09/2024 jusqu'au 31/08/2025**

**Date limite de candidature : 16/08/2024**

**Contact**

Lettre de motivation, CV sont à adresser à Monsieur Le Maire.

Mairie de Cossé-Le-Vivien – 23 Rue de Nantes – BP 65 - 53230 COSSE-LE-VIVIEN

Tel : 02.43.98.80.24 Adresse mail : [ressources@cosse-le-vivien.fr](mailto:ressources@cosse-le-vivien.fr)